Date : 01/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 24-25
Périodicité : Mensuel
Surface : 179 %

BTP Actualités

« LES ENTREPRENEURS SUBISSENT LA POLITIQUE, ILS N'EN FONT PAS »

La Fédération régionale des travaux publics Rhône-Alpes a réuni ses adhérents, le 29 novembre dernier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. Un événement qui arrive au terme de l'exercice 2013 et qui permet de faire le bilan des actions menées dans le but d'alerter les élus locaux sur l'urgence d'investir dans les travaux publics et sur les risques de freiner les chantiers d'avenir en période préélectorale. Entretien avec Jean-Marc Cornut, président de la FRTP Rhône-Alpes.

« *Faut-il rappeler que l'activité des travaux publics, c'est 70 % de commandes publiques et 30 % de commandes privées ? »*, c'est en interpellant ainsi les professionnels des travaux publics dans l'assistance que Jean-Marc Cornut, président de la FRTP Rhône-Alpes, a introduit le sujet central de cette assemblée générale : une baisse anticipée de 4% des commandes publiques.

Dans le cadre de la campagne "On n'arrête pas le futur", des rencontres ont été organisées, tout au long de l'année, entre décideurs et entrepreneurs, "les Grands débats en Rhône-Alpes". Issues de la synthèse de ces neuf mois de débats, d'échanges avec les entrepreneurs, les décideurs et les financeurs mais aussi avec les citoyens, neuf propositions simples et facilement applicables ont été dégagées pour constituer le Livre Blanc de la fédération rhônalpine. Un ouvrage officiellement présenté lors de l'assemblée générale. *« Plutôt que de se plaindre, nous préférons être force de proposition. Les entreprises de TP doivent être actrices du redressement du secteur »*, justifie Jean-Marc Cornut, président de la FRTP Rhône-Alpes.

> « Aujourd'hui, il est essentiel d'avoir une vision qui structure les territoires, de l'ambition et des convictions »
>
> **Jean-Marc Cornut**
> président de la FRTP Rhône-Alpes

Tous droits de reproduction réservés

Date : 01/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 24-25
Périodicité : Mensuel
Surface : 179 %

BTP Actualités

Œuvrer pour que les travaux soient mieux acceptés par la population

La démarche, engagée par les professionnels des TP, consiste, avant tout, à faciliter les rapports avec les citoyens afin de faire accepter des travaux souvent considérés comme une contrainte. *« Bien que les "contres" soient souvent mieux structurés, les associations mobilisées "pour" soutenir des projets, ainsi que l'expertise de nos entreprises, apportent aux décideurs une vraie contribution sur le terrain*, observe le président de la FRTP RA. *On ne soupçonne pas le pouvoir du "oui". C'est la raison pour laquelle nous allons créer un Conseil de la Citoyenneté composé de représentants de la société civile, qui rendra des avis sur les projets afin d'en préparer et renforcer l'acceptabilité sociale ».*

Aider à distinguer les dépenses utiles d'un gaspillage de l'argent public

Deuxième raison souvent invoquée pour expliquer un manque d'investissement : les difficultés en termes de financement. *« Ce qui était vrai en 2012, mais depuis des organismes de financement ont été mis en place pour les collectivités qui affichent des finances saines. C'est donc devenu une sorte d'excuse pour ne pas engager de travaux, considérant à tort qu'un bon gestionnaire, c'est celui qui économise l'argent public alors qu'il faut bien faire le distinguo entre dépenses utiles et gaspillage »*, nuance-t-il. D'où la proposition de créer un fonds régional d'investissement. Jean-Marc Cornut explique : *« La profession pourrait ainsi apporter un coup de pouce financier aux collectivités les plus modestes qui éprouvent des difficultés à lever des fonds pour concrétiser un projet. Pour cela, nous devons être capables de mesurer la faisabilité d'un projet, évaluer notre participation, s'adosser aux financements existants pour les compléter et ainsi faire aboutir les projets sur le marché de l'entretien, notamment sur les réseaux de canalisations »*. Une idée qui séduit déjà les investisseurs classiques mais aussi un certain nombre d'entrepreneurs qui ont été interpellés par cette annonce. *« Nous ne sommes plus dans la demande, les entrepreneurs se prennent en main et la profession devient pro-active »*, se réjouit-il.

À l'avenir, pour le président des TP de Rhône-Alpes, c'est certain, il faudra être plus imaginatif dans les modes de financement et développer de nouvelle façon d'envisager certaine participation. Mais aussi *« encourager les élus à systématiser le mieux disant au détriment du moins disant, et les entreprises à proposer des solutions innovantes et performantes. On entend souvent dire du côté des collectivités : "on est trop pauvre pour acheter bon marché". Pourtant, ces derniers temps, certaines collectivités, certes considérées comme plus riches, acceptent d'investir davantage car elles s'y retrouvent sur la qualité et la durabilité »*. En tout état de cause, l'offre aberrante doit être systématiquement éliminée.

Les 9 propositions du Livre blanc

1. Approfondir, simplifier et décentraliser au service de la compétitivité
2. Créer un fonds régional d'investissement développement économique – mobilité
3. Créer un conseil de la citoyenneté
4. Renforcer la mobilité, préserver l'environnement, entretenir et sécuriser l'accès aux ressources
5. Orienter l'épargne locale vers l'investissement local
6. Innover en renforçant la transversalité des projets et la coopération des acteurs : réunir les technologies dispersées
7. Lever les freins : simplifier, faciliter l'activité, l'emploi et réduire l'empreinte écologique
8. Mieux acheter en privilégiant la valeur technique des offres et la durabilité
9. Développer l'innovation, produits et procédés

Vers des procédures administratives simplifiées

La profession se mobilise pour simplifier les prises de décision et les démarches administratives. *« Aujourd'hui, la complexité des procédures et la multiplicité des acteurs impliqués dans la prise de décision publique sont un frein à l'aboutissement des projets, d'autant plus que cela engendre des frais de fonctionnement. On réclame plus de visibilité »*.

Les neuf propositions du Livre blanc vont guider les actions de la fédération en 2014. *« Ce sera notre fil conducteur. Dans un premier temps, cet ouvrage sera envoyé, dès le premier trimestre, à l'aube des élections, aux collectivités afin qu'elles prennent connaissance de nos propositions et donc de notre positionnement »*. Prêtes à jouer le jeu, certaines collectivités ont déjà signé des conventions d'engagement volontaires. *« Nous devons donc poursuivre notre mobilisation, nourrir les débats, les élus ne pourront pas dire "on ne savait pas". 2014 sera une année compliquée. Plus de 50 % des maires vont être renouvelés. Il y aura forcément une première étape consistant à dresser un état des lieux puis une seconde phase d'inertie qu'on souhaite la plus courte possible. C'est pourquoi, nous devons poursuivre nos actions, aller à la rencontre des élus, les sensibiliser sur nos préoccupations. Les élections municipales sont une période complexe entre les pouvoirs politiques et les entrepreneurs »*.

L'avis de...

Jacques Coiro, Coiro TP
(Saint-Priest, 69)
« Notre problématique concerne la taille de l'entreprise. Effectivement, nous sommes une entreprise moyenne au cœur d'un marché très concurrentiel et nous avons du mal à trouver notre place. Spécialisé dans la voirie, les réseaux secs et humides, nous avons alors opté pour la diversification et développer une activité de nettoiement ».

Cécile Gruat, Gruat TP
(Ardèche, 07)
« Nous avons des difficultés à répondre aux marchés publics car nous ne disposons pas de bureau d'études en interne tandis que les grosses entreprises, elles, en ont un. »

Jean-Luc Béal, cabinet Béal consultant
« Un diagnostic a d'abord été dressé sur des bases assez solides pour fixer des objectifs. La démarche n'est donc pas incantatoire. Neuf propositions en faveur de la compétitivité ont été définies. En ce sens, un des leviers d'action est l'esprit d'entreprise. Pour gagner en compétitivité, les entreprises de TP ont besoin qu'on lève les freins. Elles pourront ainsi garantir l'emploi durable. Et pour cela, elles doivent apporter des réponses innovantes aux besoins. Ce sont autant d'éléments qui ont permis d'élaborer le Livre blanc qui résulte d'un travail en profondeur. Dorénavant, il faut que les entreprises s'engagent à les mettre en œuvre ».

Jean-Jacques Queyranne, président du conseil régional Rhône-Alpes
« Il n'y a pas de problème de financement mais un problème de niveau de financement. En Rhône-Alpes, les taux d'intérêts sont compétitifs, nous disposons donc d'un levier financier important. Les moyens sont là dans les grosses collectivités. Mais nos concitoyens ont des doutes sur la nécessité de conduire des grands projets. C'est d'ailleurs le cas pour le projet de la LGV Lyon- Turin, financé à 40 % par l'Union européenne, il ne reste à la charge des États que 200 millions d'euros par an, soit 2 milliards d'euros sur 10 ans. Le projet a rencontré des oppositions très paradoxales et notamment un bruit de fond plus général : pourquoi entreprendre de grands travaux alors que le climat économique est mauvais ? Un scepticisme qui rejoint l'opinion. Et pourtant, il y a bien une volonté de mettre en œuvre des directives fortes, malheureusement, actuellement, nous sommes un peu dans le brouillard sur ce que doit faire l'État. [...] Il faut ramener le processus de décision en région. Le temps de latence de renouvellement électoral et le poids des dépenses de gestion nous laisse une marge d'autonomie très faible ».

Tous droits de reproduction réservés

Date : 01/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 4
Périodicité : Mensuel
Surface : 94 %

BTP Actualités

ILS ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

JOËL ARMARY
Président du directoire de BigMat France

Ce dirigeant d'entreprise est un ancien élève de l'École centrale de Paris et de la Harvard Business School. En 1986, il rejoint L'Oréal avant d'intégrer Guerlain en tant que responsable de la logistique internationale. En 1994, il devient directeur du marketing de Boucheron Joaillerie puis prend la direction de la diffusion montres et bijoux pour enfin être nommé, en 1997, directeur général des Cristalleries de Saint-Louis pour Hermès International. De 1997 à 2002, il occupe la fonction de président-directeur général de Lancel. De 2003 à 2008, il est directeur général France et Belgique d'Intersport. En 2011, il prend la direction du directoire BigMat.

PASCAL SCHUSTER
Président de SAG France

Cet ingénieur de formation a étudié à l'Institut universitaire de technologie de Grenoble et obtenu un Master en administration des entreprises de la grande école de commerce ESSEC de Mannheim en Allemagne. Il a débuté sa carrière par de la coopération en Afrique au sein de Saur International, où il est resté pendant 5 ans. Il a ensuite travaillé dans le domaine de l'environnement, chez Saur France, durant 10 ans, puis chez Véolia Eau, pendant 3 ans. En 2008, il rejoint le groupe SAG France et en prendra la présidence en 2011.

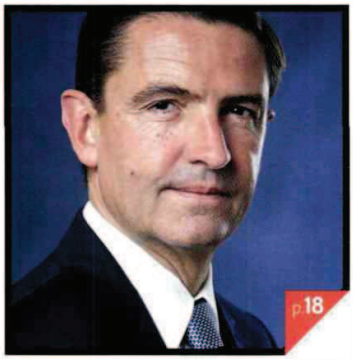

OLIVIER DIARD
Délégué Général de la fédération nationale des Scop du BTP (FNSCOP BTP)

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et titulaire d'un DESS de Finances, il rejoint la fédération parisienne des Scop du BTP en 1999, en qualité de secrétaire général. Il est nommé, en 2005, délégué général de la fédération nationale des Scop du BTP. Il a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, en qualité de délégué général de la Fédération Nationale des SCOP du BTP, au titre du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat.

CHRISTOPHE JAPIOT
Créateur de Flexojob.com

À l'issue de huit années d'études à la faculté d'Aix-en-Provence, il décroche le diplôme national d'expertise comptable. Il quitte le sud de la France pour Paris, où il est installé maintenant depuis 10 ans. Il intègre alors un cabinet d'expert-comptable. Il y travaillera plusieurs années avant de le racheter à son patron en 2008. Il prend alors conscience des difficultés auxquelles sont confrontés, au quotidien, les chefs d'entreprise et développe le concept Flexojob, la première plateforme web de prêt de salariés destinée aux TPE/PME.

STÉPHANE BELLAMY
Président d'Entreprise 26 et de la section TP de la FBTP de la Drôme-Ardèche

Cet ingénieur formé à l'École spéciale des travaux publics (ESTP) a débuté sa carrière professionnelle comme coopérant en République Centrafricaine. En 1991, il intègre l'entreprise Gerland. Pendant près de 10 ans, il occupe les postes de chef de chantier, de centre, puis d'agence à Saint-Étienne (42) et à Nevers. En 2000, il devient chef de l'agence orthézienne de la Routière Morin. Fin 2002, il quitte son poste et rachète l'Entreprise 26, basée à Portes-Lès-Valence (26), spécialisée dans l'aménagement urbain, la construction et l'entretien des routes. À ce jour, elle emploie 90 collaborateurs. Ce dirigeant est également conseiller prud'homal et président de la section TP de la FBTP de la Drôme-Ardèche.

JEAN-MARC CORNUT
Président de la FRTP Rhône-Alpes

Diplômé de l'ECAM Lyon (École Catholique d'Arts et Métiers), il a fait toute sa carrière au sein du groupe Colas. Aussi, il occupe les postes de directeur général de Perrier TP et de directeur d'exploitation de Colas Rhône-Alpes Auvergne. Après avoir été président du Syndicat Professionnel Régional de l'Industrie Routière, il est élu président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Rhône-Alpes en mai 2012.

Tous droits de reproduction réservés

Date : 01/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 26
Périodicité : Mensuel
Surface : 73 %

LE JOURNAL DE l'emploi
ÉCONOMIE / RECRUTEMENT / FORMATION RHÔNE-ALPES

Mots : 760

▸ TRAVAUX PUBLICS

Former pour une insertion durable

Pour répondre aux besoins en recrutement du secteur, le Syndicat professionnel régional de l'industrie routière (SPRIR) Rhône-Alpes a mis en place, au début des années 2000, un dispositif de formation professionnalisante en alternance ouvert à tous, notamment aux personnes éloignées de l'emploi. Cette formation « Agent Technique Travaux Publics » (ATTP) a, depuis, prouvé son efficacité.

BERTRAND LE GALLOU

L'opération de recrutement « ATTP », un bel exemple d'insertion durable !

Permettre aux entreprises de recruter des profils bien formés de niveau V tout en accompagnant des personnes en difficulté professionnelle vers un retour à l'emploi durable : tels étaient les objectifs du SPRIR Rhône-Alpes, qui au début des années 2000, a dû répondre par la formation aux importants besoins en recrutement de la profession en Rhône-Alpes. Le territoire rhônalpin était alors insuffisamment pourvu en formations de niveau CAP dans le domaine des Travaux Publics et en particulier dans la spécialité *« constructeur de routes »*. Un défi relevé avec brio puisque cette année encore, 15 jeunes ont débuté et suivent en contrat de professionnalisation cette formation d'Agent Technique Travaux Publics créée dans ce cadre par les acteurs du terrain, d'une durée de 13 mois !

Depuis sa mise en place, le dispositif n'a cessé de répondre aux enjeux de la profession, sur les champs de l'activité économique et de l'emploi, et en filigrane, aux engagements RSE des entreprises du secteur. De surcroit, une convention CARED (Contrat d'aide et de retour à l'emploi durable) a été signée entre la Région Rhône-Alpes et la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) Rhône-Alpes en 2005 et a eu pour effet de renforcer le dispositif, qui, à cette période, accueillait annuellement 75 alternants sur 5 sites de formation ! En dépit de la crise, et bien que des sections en CAP dans le secteur des Travaux Publics aient été ouvertes dans la région, le dispositif mis en place par le SPRIR Rhône-Alpes a été maintenu sur le site de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) de Lyon et BTP CFA Michel-Cluzel à Saint-Etienne, avec le soutien constant des entreprises partenaires pour le faire évoluer. Ainsi, à partir de 2011, le SPRIR Rhône-Alpes a noué un partenariat étroit avec, d'une part, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon et, d'autre part, la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saint-Etienne, et la Mission locale de Saint-Etienne pour rendre cette formation éligible aux clauses d'insertion.

Depuis lors, d'autres partenaires tels que le Plan Local d'Insertion Economique (PLIE) UNI-EST, les Missions locales d'autres territoires et Pôle Emploi se sont adjoints à la démarche. Par ailleurs, à la demande des entreprises, un sas d'intégration dans le cadre d'une Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) co-financée par Pôle Emploi et Constructys (OPCA de la Construction) a été mis en place l'année dernière, pour permettre aux alternants d'acquérir le savoir-être nécessaire à une intégration durable. Ce sas d'intégration expérimental, porté notamment par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon qui est véritablement moteur dans l'opération « ATTP », a été une réussite puisqu'il a été mis en place cette année à Saint-Etienne.

Contact voir page 38

Guilhem Figerou,
Responsable des R.H. Colas Rhône-Alpes-Auvergne

« La formation ATTP entre dans le cadre de la pluralisation des dispositifs d'insertion sur le long terme. Elle permet à l'entreprise de disposer de plus de temps et de moyens pour suivre et accompagner ces jeunes. »

Jean-Baptiste Chantry,
Stagiaire ATTP Colas

« J'ai débuté un apprentissage en plomberie qui n'a pas fonctionné et je voulais absolument reprendre un métier manuel. La formation ATTP a été très enrichissante et m'a permis d'entamer une deuxième année en CAP canalisateur. »

Jean-Pierre Frattaruolo,
Coordinateur Emploi Eiffage TP Rhône-Alpes-Auvergne

« Les entreprises partenaires ont travaillé sur ce dispositif et cet exemple illustre bien que lorsque tout le monde s'y met on arrive à de bons résultats. Cette formation est une bonne réponse à la question des clauses d'insertion. »

Mohamed Miloudi,
Stagiaire ATTP Eiffage

« Je viens de terminer ma première semaine en CFA et jusqu'à maintenant tout s'est bien passé. La POE en amont de la formation m'a permis de me poser les bonnes questions et de savoir où je m'orientais réellement. »

Tous droits de reproduction réservés

Date : 10/01/2014
Pays : FRANCE
Edition : Rhône
Page(s) : 1
Rubrique : ACTUALITE
Périodicité : Mensuel
Surface : 14 %

Le journal des ENTREPRISES

Mots : 277

Jean-Marc Cornut. Le livre blanc du président de la FRTP

Président depuis un an de la Fédération régionale des travaux publics Rhône-Alpes (FRTP, 1....

Président depuis un an de la Fédération régionale des travaux publics Rhône-Alpes (FRTP, 1.200 entreprises adhérentes ; 35.000 salariés ; 5 Md de chiffre d'affaires) et directeur délégué de Perrier TP, Jean-Marc Cornut a rendu public, lors de l'assemblée générale de la fédération régionale, le livre blanc élaboré collectivement depuis quelques mois.Envoyé aux candidats aux municipales, ce dernier fait la synthèse de neuf propositions visant à relancer l'activité des entreprises de TP de la région. Parmi ces propositions, la plus originale est probablement celle concernant la mise en place d'un fonds régional d'investissement abondé par les entreprises oeuvrant dans les travaux publics pour soutenir l'investissement des collectivités locales. « *Il ne s'agit pas de financer des opérations de grande ampleur mais d'aider à boucler le financement de petits chantiers locaux d'entretien de 150.000 à 300.000 On pourrait apporter les 5 ou 10 % qui manquent parfois aux collectivités pour lancer la commande* », explique Jean-Marc Cornut. L'enjeu est d'importance puisque les collectivités pèsent pour 51,4 % dans le chiffre d'affaires des entreprises rhônalpines de travaux publics. « *Pour être efficace, ce fonds devra dépasser les 50 M grâce à l'investissement des entreprises et au levier qu'il représentera auprès des financeurs.* »Jean-Marc Cornut souhaiterait voir la Région piloter ce fonds, pour une intervention sur une vingtaine de chantiers par an et par département. Les études de faisabilité vont désormais être lancées. Le président de la FRTP Rhône-Alpes s'est engagé à prendre son bâton de pèlerin pour relayer, au niveau national, cette proposition.

Tous droits de reproduction réservés

Date : 12/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0003
Rubrique : Actualités
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 4 %

Mots : 86

Les professionnels des travaux publics lancent un cri d'alarme

“C'est du jamais vu depuis 30 ans en année pré-électorale !”, a déclaré au Dauphiné, Jean-Marc Cornut, le président de la fédération régionale des travaux publics. Les professionnels du secteur, réunis à Lyon pour leur assemblée générale, ont lancé un cri d'alarme face à la baisse attendue en 2013 de 4 % de la commande publique. Ce secteur d'activités, emploie plus de 36.000 salariés en Rhône-Alpes, et 70 % de l'activité est portée par la commande publique.

6775B8EA5C704C0260AE04037B0115463FF4FA55E1103C76DF303B1

FRTP Rhône-Alpes

Tous droits de reproduction réservés

Date : 12/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0003
Rubrique : Région
Diffusion : (2500)
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 4 %

Le Journal de LA CÔTIÈRE

Mots : 86

Les professionnels des travaux publics lancent un cri d'alarme

“C'est du jamais vu depuis 30 ans en année pré-électorale !”, a déclaré au Dauphiné, Jean-Marc Cornut, le président de la fédération régionale des travaux publics. Les professionnels du secteur, réunis à Lyon pour leur assemblée générale, ont lancé un cri d'alarme face à la baisse attendue en 2013 de 4 % de la commande publique. Ce secteur d'activités, emploie plus de 36.000 salariés en Rhône-Alpes, et 70 % de l'activité est portée par la commande publique.

A770E8DA57009C0A50000FD3260005C431E4035641CB39FF130555E

Tous droits de reproduction réservés

Date : 05/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0005
Rubrique : Actualité
Diffusion : (7213)
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 25 %

Journal du bâtiment & des tp en Rhône-Alpes

Mots : 502

UN LIVRE BLANC POUR« ENTREPRENDRE »

La Fédération régionale des travaux publics tenait en fin de semaine dernière son assemblée générale. A l'ordre du jour notamment, la sortie d'un livre blanc qui met sur la table des propositions à destination des décideurs locaux. Explications.

« *Depuis 2008, notre économie vit une crise marquée par, il faut le dire, une absence de crois-sance voire de la décroissance. Elle s'accompagne de très profondes mutations : notamment la décentralisation de l'action publique, les financements et un appel désormais pressant des enjeux environnementaux et énergétiques* ». Jean-Marc Cornut, président de la FRTP, ne mâche pas ses mots quand il s'agit de parler de la situation alarmante du secteur des travaux publics en Rhône-Alpes comme dans tout l'hexagone d'ailleurs.

Un livre blanc et neuf propositions, synthèse de 9 mois de grands débats, échanges avec les entrepreneurs, élus locaux, financeurs, voilà une des réponses de la Fédération régionale des travaux publics face à cette situation alarmante. « *Le retour à la croissance et à l'emploi passe par la reconstruction de la compétitivité de notre économie. Une compétitivité qui doit se garder de pénaliser les investissements qui assurent la mobilité – chaque jour en Rhône-Alpes 2,3 millions d'actifs parcourent 50 millions de kilomètres – et qui préparent l'avenir* » et le président de revenir sur le scénario catastrophe de la campagne de communication « *on n'arrête pas le futur* » qui prend corps avec le danger qui menace le patrimoine d'équipements publics faute d'entretien. Dans ce livre blanc, la FRTP n'entend pas créer la solution miracle mais plutôt « *montrer la voie* ». Un document réfléchi qui sera envoyé aux élus locaux candidats aux élections municipales de mars 2013, « *afin de maintenir le dialogue constructif établi depuis plusieurs années… pour un combat commun : le maintien de l'emploi, le service du grand public et le développement de l'activité* ».

Les neuf propositions

- Approfondir, simplifier et décentraliser au service de la compétitivité
- Créer un fonds régional d'investissement développement économique – mobilité
- Créer un conseil de la citoyenneté
- Renforcer la mobilité, préserver l'environnement, entretenir et sécuriser l'accès aux ressources
- Orienter l'épargne locale vers l'investissement local
- Innover en renforçant la transversalité des projets et la coopération des acteurs : réunir les technologies dispersées
- Lever les freins : simplifier, faciliter l'activité, l'emploi et réduire l'empreinte écologique
- Mieux acheter en privilégiant la valeur technique des offres et la durabilité
- Développer l'innovation, produits et procédés

Le livre blanc est bâti sur les convictions mûries et affirmées au cours des débats qui se sont déroulés dans les territoires de Rhône-Alpes durant le printemps. La FRTP en profite pour remettre les choses à plat en particulier à l'occasion de l'Acte III de la décentralisation. « *Il nous faut agir, ensemble, pour renforcer la compétitivité des territoires, des acteurs économiques et des entreprises de travaux publics en agissant sur 3 leviers : améliorer en efficacité, investir et innover, en un mot « Entreprendre* » conclut Jean-Marc Cornut.

C.B-A

567958F55B903A05508A0D53650CE50F35732288B1C8319CB1220D1

FRTP Rhône-Alpes

Tous droits de reproduction réservés

Date : 05/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0021
Diffusion : (4800)
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 37 %

Mots : 728

Travaux publics

Le creux des municipales

Malgré l'imminence des élections municipales, la commande publique ne semble pas venir au secours des TP.

«Chaque année en France, près de 380000 marchés sont conclus dans le secteur public. La commune se révèle être l'acteur le plus important avec 60 % de la commande publique. A la veille des élections municipales qui se dérouleront en mars 2014, la question se pose de l'impact du scrutin sur cette commande publique» , s'interroge Hervé Chevallier, responsable du service intelligence des marchés chez Vecteur Plus, spécialiste de la veille stratégique.

Tout est dit ! Traditionnellement, une période pré-électorale, *a fortiori* municipale, revêt son lot de bonnes nouvelles pour les entreprises locales. Las ! Cette année fait exception. Et oui, que voulezvous, les caisses des collectivités sonnent creux, tout comme les pelleteuses des TP qui se heurtent au vide des commandes.

«L'impact des élections municipales se fait traditionnellement sentir près d'un an avant le scrutin, avec une augmentation de la commande publique, analyse Hervé Chevallier. *En effet, les achats sont généralement accélérés afin d'acter un certain nombre de projets, assurant ainsi leur réalisation, quelle que soit l'issue du scrutin. Or en 2013, la situation a été tout autre. De 31 000 appels d'offres recensés au 3e trimestre 2012, le chiffre est tombé à 24000 sur la même période cette année. Contexte économique difficile et RGPP (Révision générale des politiques publiques) y sont certainement pour quelque chose. Pour les mêmes raisons, l'intercommunalité, qui venait normalement supporter les communes, n'a pu que modérément les soutenir dans leurs investissements cette année.»*

Une idée paragée par Jean-Yves Marillet, secrétaire général de la FBTP section de l'Ain. Il peut d'autant plus nous répondre que vient de se tenir l'assemblée générale de la FRTP Rhône-Alpes. *«Généralement, l'année pré-électorale, s'agissant des municipales, est sensiblement meilleure pour nos entreprises,* commente-t-il. *Mais cette année, on constate qu'elle est, au mieux, égale aux autres années, voire même moins bonne ! C'est la première fois depuis un demi siècle ! Et l'Ain n'échappe clairement pas à la règle. Or, la commande publique représente la majoritée de l'activité des travaux publics.»* Autant dire que ce secteur, déjà en peine, espérait cer tainement quelques retombées de cette période si particulière. *«Nous notons une contraction de l'activité des TP de 3 % en moyenne, en volume,* poursuit Jean-Yves Marillet. *Je pense que cela aurait même pu être pire s'il n'avait pas s'agit d'une période pré-électorale. Les règles du jeu, notamment fiscales, affectent les communes et les intercommunalités, c'est évident. Dans le bâtiment, cela se ressent également, même si la clientèle est davantage diversifiée, la commande publique pèse pour un peu moins de la moitié de l'activité.»*

«Ce phénomène, inquiétant en termes de volumétrie, a eu pour effet secondaire d'augmenter considérablement la concurrence entre les entreprises sous-traitantes. Les appels d'offres étant moins nombreux, des entreprises qui ne répondaient auparavant qu'aux plus gros marchés ont commencé à se positionner sur les moins conséquents, afin de maintenir leur chiffre d'affaires», poursuit Hervé Chevallier dans son analyse. Selon lui, *«dans le cadre d'un appel d'offres de valeur égale, pour cinq entreprises qui répondaient en 2012, on en dénombre quinze cette année. Mécaniquement, les prix ont donc tendance à être tirés vers le bas.»*

Ce spécialiste estime que la période de creux actuelle devrait se poursuivre au moins jusqu'au troisième trimestre 2014. Il table sur une reprise de la commande publique à partir du mois de septembre. *«Les nouvelles équipes auront à ce moment-là pu faire un état des lieux de la situation, installer leurs techniciens, redéfinir les projets, etc. quelle que soit la*

Tous droits de reproduction réservés

Date : 05/12/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0021
Diffusion : (4800)
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 37 %

Mots : 728

situation, les équipes municipales entrantes vont se retrouver confrontées, au regard du marché actuel, à des défis financiers assez significatifs et s'engageront uniquement vers des achats maîtrisés, commente-t-il. *On peut donc anticiper que la commande publique atteigne unniveau normal par rapport au schéma classique des périodes électorales, mais qu'il ne sera pas suffisant pour compenser le creux des mois précédents.*

L'année 2014 sera donc placée sous le signe de la retenue. La seule interrogation qui semble subsister est de savoir si l'intercommunalité prendra le relais ou non pour atténuer les difficultés financières des collectivités locales. Des solutions commencent tout de même à émerger avec des partenariats entre le public et le privé laissant espérer aux entreprises et aux communes la possibilité de donner vie aux beaux projets envisagés.»

Myriam Denis

Tous droits de reproduction réservés

GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE EXPRESS

SOLIDARITÉ

Générosité exceptionnelle pour la collecte de la Banque alimentaire de l'Isère

➜ La collecte 2013 de la Banque alimentaire de l'Isère a connu un très beau succès : de 200 tonnes en 2011 et 2012, les dons comptabilisés ont déjà dépassé les 230 tonnes et pourraient atteindre les 240 !
La Banque alimentaire espérait 20 tonnes de lait, sachant que 40 tonnes nécessaires pour nos besoins 2014, ce qui devrait être atteint.
Cette collecte exceptionnelle semble être une spécificité isé-roise puisque les chiffres nationaux connus sont plutôt dans la stabilité. Cette augmentation se retrouve dans tous les magasins où les bénévoles étaient présents, de la supérette à l'hypermarché.
La Collecte 2013 de la Banque alimentaire de l'Isère représentera 20 % des 1 300 tonnes distribuées aux plus démunis. Ces produits alimentaires viendront s'additionner aux 400 tonnes de produits frais ramassés tout au long de l'année par les bénévoles.

SANTÉ

Les sages-femmes toujours mobilisées

➜ Les tentes des sages-femmes du CHU de Grenoble sont encore présentes ce lundi, devant l'hôpital couple-enfant de La Tronche. Le personnel revendique un changement de statut et une revalorisation des salaires.
Les tentes devraient rester au moins jusqu'au 20 décembre, date à laquelle la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, annoncera les premiers résultats des groupes de travail. (Photo Le DL/Jean-Louis MARZOCCA)

RHÔNE-ALPES | Commandes en berne

Le cri d'alarme du BTP

70 % de l'activité du secteur est portée par la commande publique.

« C'est du jamais vu depuis 30 ans en année pré-électorale ! », s'exclame Jean-Marc Cornut, le président de la Fédération régionale des travaux publics. Les professionnels du secteur, réunis vendredi à Lyon pour leur assemblée générale, ont lancé un véritable cri d'alarme face à la baisse attendue en 2013 de 4 % de la commande publique. Or, dans ce secteur d'activités, qui emploie plus de 36 000 salariés dans plus de 11 000 entreprises en Rhône-Alpes, 70 % de l'activité est portée par la commande publique, dont 51 % par les collectivités locales. « Malgré les solutions récemment apportées pour l'accès au crédit, de plus en plus de projets sont reportés, voire annulés », explique Jean-Marc Cornut. Pour les professionnels, la réforme de la fiscalité locale, la transformation du système bancaire, la baisse des dotations de l'État et une croissance économique atone ont « paralysé l'investissement des collectivités ». La Fédération régionale des travaux publics, qui redoute maintenant une baisse de 10 % de la commande publique en 2014, a présenté vendredi un livre blanc. Il comprend neuf propositions qui seront transmises aux élus locaux. L'une d'entre elles prévoit la création d'un fonds régional d'investissement. Selon les chiffres cités vendredi, la situation des entreprises du secteur à la fin de l'année 2012 était déjà mauvaise, avec un taux de rentabilité net moyen de 1,7 % et une trésorerie nette descendue à 17,7 jours de production, contre 22,4 jours en 2009. 20 % des entreprises affichaient des pertes. Pour les professionnels des travaux publics, le gel de l'écotaxe est par ailleurs « une très mauvaise nouvelle », selon Jean-Marc Cornut, dans la mesure où une partie des recettes devait servir au fonctionnement de l'Agence de financement des infrastructures de transport (Afit). Les investissements de l'Afit sont dirigés vers le ferroviaire, la route et les transports fluviaux.

Frank VIART

ISÈRE | Cette maladie saisonnière entraîne chaque année des complications graves chez les personnes fragiles

C'est la saison : attention, la grippe revient

Maladie saisonnière, la grippe s'apprête à faire son grand retour avec l'hiver. Chaque année, le ministère de la Santé, à travers sa campagne de vaccination (lancée le 11 octobre dernier), rappelle que la grippe saisonnière n'est pas anodine.

Lors de la précédente saison grippale, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a recensé 818 cas graves de grippe admis en services de réanimation. 71 % des malades présentaient un risque de grippe sévère. Parmi ces malades admis en réanimation, 153 décès sont survenus.

En Rhône-Alpes, l'hiver dernier, elle aurait touché 428 374 personnes et provoqué 20 décès.

91 798 personnes vaccinées l'an dernier dans le département de l'Isère

Le vaccin contre la grippe est pris en charge par l'Assurance-maladie pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les populations à risques, notamment les personnes fragilisées par une maladie chronique, voire les femmes enceintes. Photos Le DL/Archives

En France, l'Assurance-maladie invite chaque année plus de 10 millions de personnes à se faire vacciner contre la grippe. L'année dernière, pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes, 955 828 invitations ont été envoyées aux personnes âgées de plus de 65 ans, mais aussi à des populations dites plus vulnérables pour lesquelles la maladie présente un danger (lire ci-contre).

Au total, en Rhône-Alpes, 458 862 personnes ont été vaccinées, soit 48 %, un taux inférieur à celui relevé en France (50,1 %). Mais aussi au taux relevé en Isère (50 %). Dans le département, pour la campagne de vaccination 2012-2013, la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de l'Isère a envoyé un bon de prise en charge à 183 506 de ses assurés et 91 798 ont été vaccinées.

Mieux, 145 644 de ces invitations ont été adressées à des personnes de plus de 65 ans et 76 158 ont été vaccinées, soit un taux de 52,3 %.

Cette année, la CPAM Isère renouvelle bien sûr son opération. Pour les assurés qui ont reçu ou vont recevoir l'invitation à se faire vacciner, la démarche est simple : munis de ce bon de vaccination, il suffit de se rendre dans une pharmacie pour obtenir gratuitement le vaccin.

Si vous n'avez encore jamais été vacciné, une consultation chez votre médecin traitant est nécessaire. Il vous prescrira, si besoin, le vaccin qui vous sera remis ensuite gratuitement en pharmacie. Seule l'injection est payante, mais l'acte est pris en charge à 100 %, qu'il soit pratiqué par une infirmière ou un médecin.

Pour la CPAM, la vaccination est le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables. Si elle ne permet pas à 100 % d'éviter la grippe, « elle réduit le risque de complications graves ou de décès ».

Il faut une quinzaine de jours pour que les personnes vaccinées soient protégées. Alors mieux vaut ne pas trop attendre.

L'année dernière, l'épidémie de grippe avait débuté fin décembre et elle avait été exceptionnellement longue puisqu'elle avait duré… onze semaines.

J.-L. C.

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 11 octobre et se poursuit jusqu'au 31 janvier.

Les questions que vous vous posez sur la grippe

1 La grippe est-elle réellement une maladie dangereuse ?

OUI. Au cours de l'hiver 2012-2013, l'Institut de veille sanitaire (INVS) a recensé plus de 800 cas graves de grippe admis en service de réanimation. En prenant en compte la mortalité indirecte, plusieurs milliers de décès seraient dus à une complication ou à une décompensation d'une autre maladie, aggravée par une grippe, chaque année.

2 Le vaccin contre la grippe est-il vraiment efficace ?

OUI. Aujourd'hui, la vaccination contre la grippe demeure le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables. Et même si elle ne permet pas toujours d'éviter la maladie, elle réduit le risque de complications graves ou de décès. L'efficacité du vaccin grippal est variable selon l'âge de la personne (souvent moindre chez les personnes âgées), mais aussi selon les souches : la composition du vaccin est adaptée chaque année aux souches virales qui ont circulé majoritairement l'hiver précédent et qui sont les plus susceptibles d'être présentes l'hiver suivant.

3 Le vaccin contre la grippe peut-il être dangereux pour la santé ?

NON. Les données disponibles montrent que le vaccin contre la grippe est bien toléré par l'organisme. Les réactions, lorsqu'elles sont observées, sont le plus souvent locales au point d'injection, légères et transitoires. Des effets indésirables bénins (fièvre, douleurs articulaires ou musculaires…) peuvent survenir chez 5 % à 10 % des sujets vaccinés seulement et ils disparaissent sans traitement.

4 Doit-on se faire vacciner chaque année ?

OUI. Le vaccin contre la grippe saisonnière doit être effectué et renouvelé tous les ans.
En effet, d'une année à l'autre, les souches virales qui circulent peuvent être différentes : la composition du vaccin doit être adaptée pour être efficace. De plus, l'efficacité du vaccin contre la grippe est limitée dans le temps.
Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, l'immunité ne dure qu'entre 6 et 8 mois, d'où la nécessité de se faire vacciner chaque année.

5 Seules les personnes âgées sont-elles concernées par la vaccination ?

NON. La vaccination contre la grippe vise à protéger les populations les plus vulnérables, pour lesquelles la maladie présente un danger. C'est particulièrement le cas des personnes âgées ou fragilisées par une maladie chronique.
C'est aussi le cas des femmes enceintes, ce qui est encore mal connu.
La vaccination grippale est ainsi recommandée notamment pour les personnes âgées de 65 ans et plus ; les personnes souffrant de certaines affections de longue durée (ALD) ; celles souffrant d'un asthme ou d'une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ; les femmes enceintes ; les personnes présentant une obésité sévère avec un indice de masse corporel (IMC) > 40 kg/m². Au total, chaque année, l'Assurance-maladie invite plus de 10 millions de personnes à se faire vacciner.

Sources : Assurance-Maladie et ministère de la Santé

Vous faites-vous vacciner contre la grippe ?

Alain Sanchez
52 ans, technicien télécoms, Salaise-sur-Sanne

« Je ne me fais plus vacciner contre la grippe pour la bonne et simple raison qu'à chaque fois que je me suis fait vacciner, j'ai eu la grippe peu après. C'est mon entreprise qui préconisait la vaccination et c'était gratuit. Aujourd'hui, elle ne le fait plus pour des raisons que j'ignore mais en tout cas, depuis que j'ai arrêté la vaccination, je n'attrape plus la grippe ! »

Oksana Aytekhova
33 ans, aide-soignante, La Verpillière

« Je travaille dans le milieu médical, avec des patients âgés : le vaccin contre la grippe est un outil de prévention, donc vivement recommandé. Pour ma part, c'est la première vaccination que j'ai effectuée il y a quelques jours et je reconnais avoir eu quelques hésitations, vu tout ce que l'on entend sur le sujet. Finalement, je n'ai ressenti aucune réaction, tout va bien. »

Fernande Dutal
70 ans, retraitée, Jarcieu

« Ah, non, ça craint pas ! J'ai pas envie d'être malade tout l'hiver ! Je connais plusieurs personnes qui ont été vaccinées et qui ont été malades. Alors moi, depuis cinq ans, je me soigne par homéopathie. Je vais à la pharmacie chercher mes doses, j'en prends une par semaine pendant un mois et demi, et je me porte très bien comme ça ! »

Renée Seguin
76 ans, retraitée, La Verpillière

« J'ai pris l'habitude de me faire vacciner à l'entrée de l'hiver, depuis plus de vingt ans. Lors de la vaccination, je fais attention à ne pas avoir de rhume ou de refroidissement. De ce fait, je n'ai jamais eu de réaction, comme certains le disent.
Pour ma part, je trouve le vaccin efficace et je n'oublie jamais de le faire. »

Katia Cœur
73 ans, retraitée, Chirens

« Absolument pas car je ne crois pas à l'efficacité de ce vaccin. La seule fois que ma mère a attrapé la maladie, ce fut à la suite de cette vaccination. D'ailleurs, plusieurs personnes autour de moi font le même constat.
N'ayant pas confiance, je fais donc le choix de me soigner quand cela semble nécessaire et jusqu'à présent, je n'ai pas à me plaindre. »

VOTRE RÉGION

RHÔNE-ALPES | Les commandes sont en berne

Le cri d'alarme des professionnels des travaux publics

«C'est du jamais vu depuis 30 ans en année pré-électorale !», s'exclame Jean-Marc Cornut, le président de la Fédération régionale des travaux publics. Les professionnels du secteur, réunis vendredi à Lyon pour leur assemblée générale, ont lancé un véritable cri d'alarme face à la baisse attendue en 2013 de 4 % de la commande publique.

En Rhône-Alpes, 70 % de l'activité du secteur est portée par la commande publique, dont 51 % par les collectivités locales.

Photo Le Progrès/Maxime JEGAT

« La crise paralyse l'investissement des collectivités »

Or, dans ce secteur d'activités, qui emploie plus de 36 000 salariés dans plus de 11 000 entreprises en Rhône-Alpes, 70 % de l'activité est portée par la commande publique, dont 51 % par les collectivités locales. « Malgré les solutions récemment apportées pour l'accès au crédit, de plus en plus de projets sont reportés, voire annulés », explique Jean-Marc Cornut. Pour les professionnels, la réforme de la fiscalité locale, la transformation du système bancaire, la baisse des dotations de l'État et une croissance économique atone ont « paralysé l'investissement des collectivités ».

La Fédération régionale des travaux publics, qui redoute maintenant une baisse de 10 % de la commande publique en 2014, a présenté vendredi un livre blanc. Il comprend neuf propositions qui seront transmises aux élus locaux. L'une d'entre elles prévoit la création d'un fonds régional d'investissement.

Selon les chiffres cités vendredi, la situation des entreprises du secteur à la fin de l'année 2012 était déjà mauvaise, avec un taux de rentabilité net moyen de 1,7 % et une trésorerie nette descendue à 17,7 jours de production, contre 22,4 jours en 2009. 20 % des entreprises affichaient des pertes.

Pour les professionnels des travaux publics, le gel de l'écotaxe est par ailleurs « une très mauvaise nouvelle », selon Jean-Marc Cornut, dans la mesure où une partie des recettes devait servir au fonctionnement de l'Agence de financement des infrastructures de transport (Afit). Les investissements de l'Afit sont dirigés vers le ferroviaire, la route et les transports fluviaux.

Frank VIART

ISÈRE | Ils ont lancé une pétition dans l'agglomération grenobloise

Des élus de droite veulent une LGV entre Lyon et Grenoble

Le 14 octobre dernier, Métro alternatives (MA), groupe d'élus d'opposition à la Métro, lançait son site Internet alternatif pour recueillir les propositions des internautes concernant les choix politiques que devrait faire la Métro pour l'avenir, sachant que les élections municipales de mars 2014 comporteront un fléchage des futurs conseillers communautaires (on ne pourra pas les choisir mais on les connaîtra).

Beaucoup trop lent, le train entre Lyon et Grenoble. C'est pourquoi Métro alternatives demande une liaison ferroviaire à grande vitesse Grenoble/Saint-Exupéry/Lyon. Photo archives Le DL

Parmi les cinq enjeux majeurs pour l'avenir de l'agglomération grenobloise identifiés par MA, celui relatif au positionnement stratégique de Grenoble a recueilli assez d'avis d'internautes pour que MA fasse déjà des propositions, que l'on retrouve d'ailleurs sur le site. « Comme toutes les grandes villes françaises, l'agglomération grenobloise doit se poser la question de sa stratégie métropolitaine. Ni sa taille modeste (450 000 habitants), ni les fonctions qu'elle concentre ne lui permettent de prétendre, seule, au rang de métropole de taille européenne. Car si l'agglomération grenobloise est réputée pour son pôle scientifique, son rôle économique, politique et financier mérite quant à lui d'être conforté », résume Michel Savin, président de MA.

Or, « alors que le futur Contrat de plan État/Région (2014-2020) est en cours d'élaboration, la Métro et la Ville de Grenoble ne demandent aucune amélioration de la liaison ferroviaire entre Grenoble et Saint-Exupéry, qui permettrait à Grenoble de raccourcir notablement les temps de parcours vers Lyon et Paris. Cette stratégie est très contestable ». D'où la proposition de MA : « Alors que l'enclavement de la capitale des Alpes handicape désormais clairement son dynamisme économique et sa création d'emplois, nous devons nous mobiliser pour éviter qu'une erreur historique ne soit commise. En conséquence, MA demande l'inscription de la liaison ferroviaire à grande vitesse (LGV) Grenoble/Saint-Exupéry/Lyon au Contrat de plan État/Région 2014-2020. »

Plus d'infos sur le site Internet de Métro alternatives : www.pour-une-autre-agglo.fr

491618200

Le Coin Resto
www.lecoinresto.com
Pour optimiser votre communication, utilisez cet espace ! Contactez Publiprint au 04 74 28 89 86

Hôtel**NN Restaurant Chez René
BEAUREPAIRE

Vous propose ses spécialités :
Millefeuilles de filets de truite aux épinards parfumé au pastis
Lasagnes aux cuisses de grenouilles et escargots
Menus à 22 €, 25 € et 30 €
Menu du jour 12 €
04 74 84 64 50
Avenue Général-de-Gaulle
490287000

Chez Polo et Marie Restaurant
ARTAS

Dégustez nos grenouilles et gibier (sur demande)
Pour vos repas
• Anniversaires
• Déjeuners de famille
Pour tous vos événements à célébrer nous vous accueillons.
JUSQU'À 50 CONVIVES
Menus & carte
Fermé du 23/12 au 12/01/2014
Ouvert tous les jours midi.
Le soir groupe à partir de 15 personnes.
04 74 59 20 66
389350600

Taverne Maître Kanter
VIENNE

POUR VOS RÉVEILLONS PENSEZ À RÉSERVER
Salle au 1er étage
Repas d'affaires - Menus groupes
Anniversaires
Service 7j/7 - Midi-minuit
Plateaux de fruits de mer
Vente à emporter - Sur réservation
On a tant de goût à partager
04 74 85 19 20
61, cours Romestang (face gare SNCF) 38200 VIENNE
489847400

Le Petit Campagnard
LA CHAPELLE-DE-SURIEU
Réveillon dansant du jour de l'an
Ambiance années 80 à nos jours
72 €pers tout compris
Menus à emporter pour les fêtes de 15,90 € à 24,90 € et de nombreux plats à la carte
Ouvert le 25/12 et le 01/01 midi
Repas de fin d'année (mini 10 pers.) à partir de 20 € tout compris
Idées cadeaux Offrez un repas
•Tous les vendredis midi : menu tête de veau 13 €
• Menus de 13 € à 37 €
04 74 79 41 21
490301200

Auberge de la Varèze
VERNIOZ

Menus à emporter pour les Fêtes de fin d'année :
Foie gras, civet de chevreuil, suprême de pintade aux morilles...
Renseignez-vous et réservez rapidement. Réservations jusqu'au 18.12 pour Noël et 24.12 pour le Jour de l'An.
Repas de fin d'année pour groupes, entreprises
Ouvert 7 j/7 le midi et sur commande le soir
ST-ALBAN-DE-VARÈZE
04 74 84 42 45
490275700

Restaurant Ô2 Chefs
SALAISE-SUR-SANNE

Restaurant Pizzeria Grill - Bouchon lyonnais
Formule du jour de 10 € à 14 €
Menus de 14,90 € à 37 €
Réveillon dansant Saint-Sylvestre 78 € tout compris
Pensez à réserver
Repas de fin d'année pour groupe (mini 10 pers.) à partir de 19 € tout compris
Ouvert 7j/7j le midi et du mercredi au dimanche soir
R.N.7 Derrière Depassiot Berard 04 74 29 49 13
490317100

L'Auberge Dauphinoise
BONNEFAMILLE
CUISINE TRADITIONNELLE MAISON
SPECIALITES TOUS LES JOURS GRENOUILLES TETE DE VEAU GATEAU DE FOIES
CARTE D'AUTOMNE

• MENUS : 19 € / 22 € 50 / 27 € 50
• MENUS GRENOUILLES : 28 € 50 / 31 € 70 + carte
• EN SEMAINE MENU DU JOUR : 13 € 50
FORMULE GRENOUILLES : 24 €
• MENU GRENOUILLES A VOLONTE : 34 € du lundi au samedi
2 salles - Terrasse - Parking - Idéal repas de famille
Ouvert le midi du lundi au dimanche + samedi soir
Groupe à partir de 20 pers le vendredi soir sur réservation. Fermé le mercredi.
04 74 96 16 45 - 06 60 51 70 30
Place du Village (entre Villefontaine et Diémoz) - Retrouvez-nous sur - aubergedauphinoise@gmail.com
358545200

BOUGÉ-CHAMBALLUD
SALLE DE LA PASSERELLE
Réveillon St-Sylvestre
Sono années 80 à nos jours
Apéritif à volonté de 20 h à 22 h
MENU
Salade périgourdine
Duo de saumon et saint-jacques en timbale à la crème d'écrevisse
Trou normand
Chapon fermier au champagne
Flan de potirons, poêlée de champignons
Fromage blanc ou sec
Gâteau du nouvel an
72 € Vin, Clairette & café compris
Réservations 06 98 80 43 91
490341300

Le Gourmet d'Asie
SAINT-ALBAN-DE-ROCHE

WOK & GRILLADES
midi et soir
Buffet à volonté :
12 € le midi - 17 € le soir
week-end & jours fériés :
Menu enfant - 10 ans : 8 €
-4 ans : gratuit.
Ouvert 7j/7
3, route de Lyon
04 74 28 68 88
361161900

UN BRIN DE SAUGE
BOURGOIN

Restaurant BIO
Menu complet bio différent tous les jours à 13 € 90
TRAITEUR
PLATS À EMPORTER
Ouvert du lundi au vendredi et samedi soir
15, avenue des Alpes 38300 Bourgoin-Jallieu Tél. 04 74 28 42 38
www.unbrindesauge.com Mail / contact@unbrindesauge.com
394800200

SAINT-CHEF salle polyvalente à 20 h
Réveillon de la Saint-Sylvestre
Cotillons et cadeaux à Gogo...
Soirée organisée par le Comité d'Animation Touristique en partenariat avec Direct'Son Evènements
Menu adulte : 65 €
Menu enfant* : 29 €
* du - de 12 ans
Infos et réservations :
09 50 59 90 85 - cat.saint-chef@orange.fr
490491400

Le Vieux Pressoir Hôtel - Restaurant
MAUBEC
Menu de Noël et du 1er janvier 42 €
(service compris, non dansant)
Le menu entrée, poisson et viande : 52 €
Ouvert pour le réveillon de la Saint-Sylvestre
(Menu à 70 € - service compris)
Mise en bouche gourmande
Duo de foie gras de canard au torchon et aux épices et ses accompagnements gourmands
Ou Mousseline de brochet aux écrevisses
Filet de sandre, tombée de jeunes pousses, légumes de saison
Ou Ballotine de chapon fermier farci aux morilles, sauce crémée au Vin Jaune
Sélection de fromages affinés
Ou Paiscelle Maubelane à la crème ou au coulis de framboises
Entremets au chocolat et griottes au Kirsch comme "une forêt noire"
Ou Soufflé glacé des Pères Chartreux Mignardises

167 route du Dauphiné - 04 74 28 18 78
Jours de fermeture : lundi, mardi & dimanche soir
413828400
478318400

Le Saint-Savin Sportif S.S.S.
organise à la salle polyvalente de Saint-Savin
Le Réveillon de la St-Sylvestre
Prix : 85 € boissons comprises apéritif, vin champagne
Orchestre «Uranium Group»
Repas gastronomique préparé et servi par Frédéric BONNAS
• Assiette gourmande du Sud-Ouest
• Île flottante de Saint-Jacques
• Suprême de pintade en sous bois
• Duo de légumes
• Fromage blanc ou sec
• Buchette au Champagne
• Café
• Gratinée au petit matin
Renseignements et réservations : Gilbert AMELA au 06 74 89 41 16 aux heures de repas
485420700

Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - lprrhone@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

Les commandes sont en berne : le cri d'alarme des professionnels des travaux publics

Rhône-Alpes. Les entreprises de travaux publics souffrent de la baisse des commandes publiques, qui devrait être de l'ordre de 4 % cette année.

« C'est du jamais vu depuis trente ans en année pré-électorale ! », s'exclame Jean-Marc Cornut, le président de la Fédération régionale des travaux publics. Les professionnels du secteur, réunis vendredi à Lyon pour leur assemblée générale, ont lancé un véritable cri d'alarme face à la baisse attendue en 2013 de 4 % de la commande publique.

La crise paralyse l'investissement des collectivités

Or, dans ce secteur d'activités, qui emploie plus de 36 000 salariés dans plus de 11 000 entreprises en Rhône-Alpes, 70 % de l'activité est portée par la commande publique, dont 51 % par les collectivités locales. « Malgré les solutions récemment apportées pour l'accès au crédit, de plus en plus de projets sont reportés, voire annulés », explique Jean-Marc Cornut. Pour les professionnels, la réforme de la fiscalité locale, la transformation du système bancaire, la baisse des dotations de l'État et une croissance économique atone ont « paralysé l'investissement des collectivités ».

■ **En Rhône-Alpes, 70 % de l'activité du secteur est portée par la commande publique, dont 51 % par les collectivités locales.** Photo d'illustration Maxime Jegat

La fédération régionale des travaux publics, qui redoute maintenant une baisse de 10 % de la commande publique en 2014, a présenté vendredi à Lyon un Livre blanc. Il comprend neuf propositions qui seront transmises aux élus locaux. L'une d'entre elles prévoit la création d'un fonds régional d'investissement.

Selon les chiffres cités vendredi à Lyon, la situation des entreprises du secteur à la fin de l'année 2012 était déjà mauvaise, avec un taux de rentabilité net moyen de 1,7 % et une trésorerie nette descendue à 17,7 jours de production, contre 22,4 jours en 2009. 20 % des entreprises affichaient des pertes.

Pour les professionnels des travaux publics, le gel de l'écotaxe est par ailleurs « une très mauvaise nouvelle » pour Jean-Marc Cornut, dans la mesure où une partie des recettes devait servir au fonctionnement de l'agence de financement des infrastructures de transport (Afit). Les investissements de l'Afit sont dirigés vers le ferroviaire, la route et les transports fluviaux. ■

Frank Viart

3 QUESTIONS À

« Nous sommes leaders du marché français des spiritueux »

Sébastien Mouquet directeur national des ventes de Ricard

Ricard a réuni ses directeurs régionaux vendredi à Lyon. Quels sont les chiffres clés de la société en France ?

Ricard emploie 900 personnes en France, dont 50 personnes à Lyon, le siège de la région Rhône-Alpes Auvergne. Le chiffre d'affaires de Ricard en France est de l'ordre de 450 millions d'euros. La réunion des directeurs régionaux a pour objectif de vérifier nos niveaux de performances. Nous avons à Lyon une relation de proximité avec nos clients et nos consommateurs. Le site de production le plus proche de Lyon est implanté à Bessan, dans l'Hérault.

Quelle est la place de Ricard en France sur le marché des spiritueux ?

Nous sommes les leaders du marché des spiritueux en France, avec un peu plus de 18 % des parts de marché. La marque Ricard est la première marque de spiritueux distribuée en France. La société Ricard, que préside Philippe Savinel, distribue aussi les marques Chivas, Absolut, Lillet, etc. Nous sommes présents sur toutes les catégories, y compris le champagne.

■ **Sébastien Mouquet.** Photo J. Philippon

La société Ricard a-t-elle des projets de diversification en 2014 ?

Nous venons de lancer en grande distribution un cocktail prêt-à-boire à 12,1° en 70 cl, baptisé Bliss. « Yellow Bliss », une version pomelos-menthe avec une pointe d'anis, et « Red Bliss », à base de cranberry, d'orange, avec une pointe d'anis. Nous visons une clientèle de jeunes femmes. ■

Recueilli par F. V.

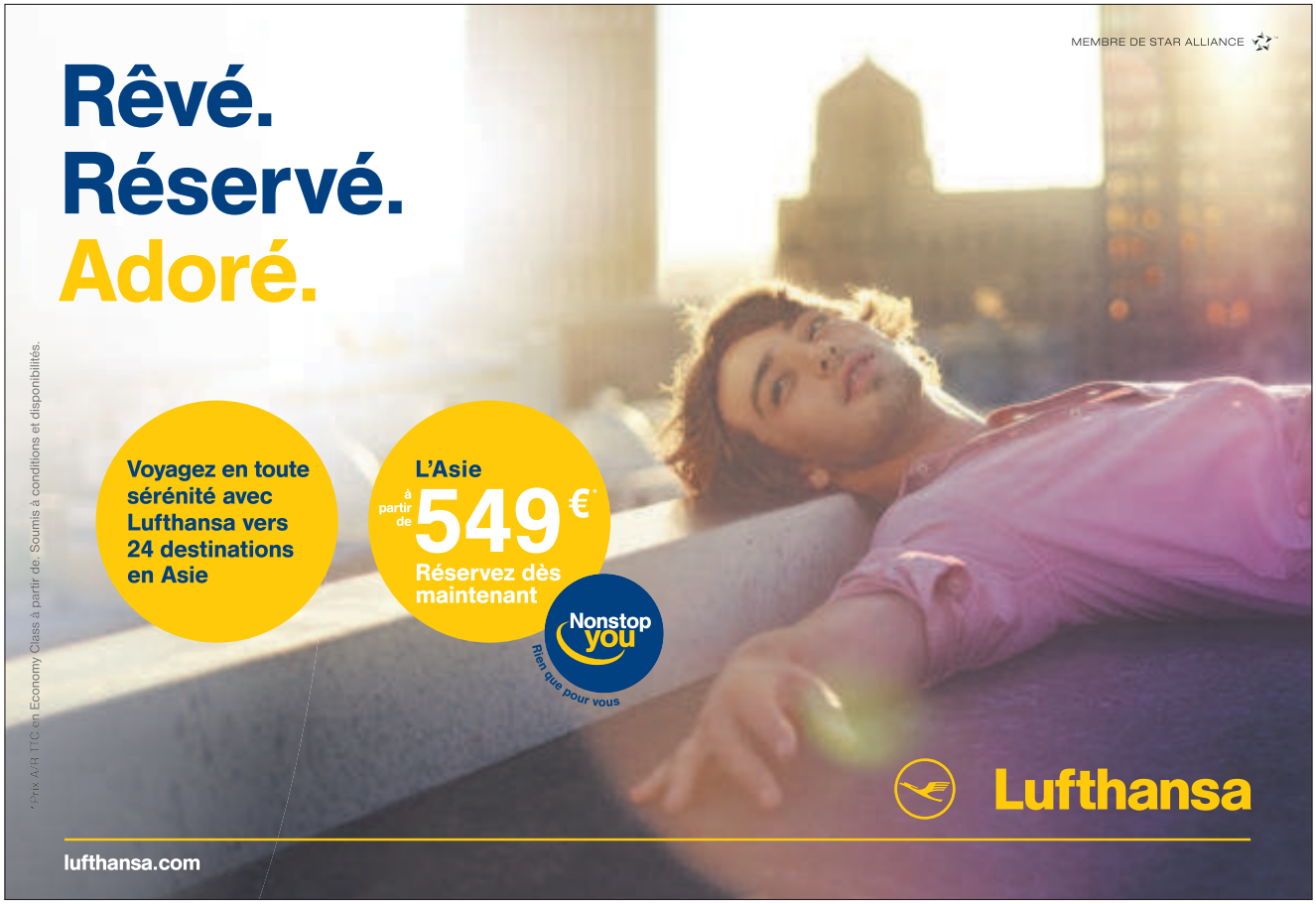

ISÈRE

André Vallini sur France 2

Pour la troisième fois cette année, le sénateur PS et président du conseil général sera l'invité de "Mots croisés" ce lundi sur France 2 à 22 h 50. Le thème de l'émission d'Yves Calvi sera la réforme fiscale annoncée par le Premier ministre.

RHÔNE-ALPES

La Fédération régionale des travaux publics en assemblée

» L'assemblée générale de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Rhône-Alpes) a lieu vendredi de 9 à 13 heures, à l'UGC Ciné Cité Confluence de Lyon, sous la présidence de Jean-Jack Queyranne, président du Conseil régional Rhône-Alpes, en présence de Bruno Cavagne, président de la FNTP, et Patrick Bernasconi, vice-président du Medef. Au cours de l'assemblée, sera présenté le "Livre Blanc Rhône-Alpes Compétitivité et Futur".

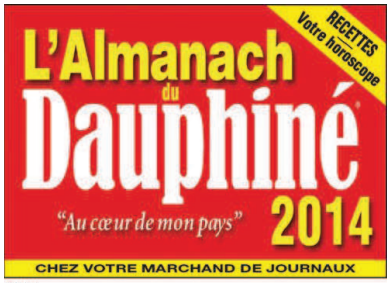

428161000

VOTRE RÉGION

NORD-ISÈRE | Comment vont-ils financer leur campagne électorale en vue du scrutin de mars 2014

Candidat aux municipales, combien ça coûte ?

De l'aveu même d'un candidat, cette facette-là d'une candidature aux municipales relève « d'une certaine responsabilité ». Évoquer le coût d'une campagne municipale, c'est fouiller un taillis administratif « très technique, très juridique, » dit-il. D'autant que la légalité des dépenses engagées est strictement contrôlée dans les mois suivant l'élection. Ne pas s'y conformer, au pire, peut entraîner une invalidation du résultat.

Ces sommes varient de quelques centaines d'euros, dans les petits villages, à plusieurs dizaines de milliers en Nord-Isère, à Bourgoin-Jallieu par exemple. Elles sont plafonnées selon le nombre d'habitants de la commune au 1er janvier de l'année de l'élection.

De quoi parle-t-on ? Des documents prévus dans le cadre de la campagne officielle, d'abord : bulletins de vote, affiches, professions de foi… Pour des raisons d'économies, l'affichage est souvent réalisé par l'équipe candidate elle-même ou des militants. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, ces sommes sont prises en charge par l'État, dans une certaine limite, et payées directement à l'imprimeur… si le candidat obtient au moins 5 % des voix au premier tour.

Le chemin vers l'hôtel de ville passe par une histoire d'argent. Les dépenses de campagne sont strictement encadrées par la loi.
Photo PQR/Natacha FAVREAU

Faire au moins 5 % des voix…

Le reste des opérations de communication, ensuite, est au choix du candidat, qui en fait une question de stratégie. Local, mailing, site internet… Sa liberté est seulement contrainte par l'obligation de ne pas dépasser le seuil de dépenses autorisé. Exemple : près de 29 000 euros pour 26 800 habitants à Bourgoin-Jallieu, pour le premier tour. Plus de 40 000 € au second tour. Dans les communes de plus de 9 000 habitants, les candidats ont obligation de nommer un mandataire financier, par qui transite l'argent, et d'ouvrir un compte de campagne.

Dans ces villes, s'il obtient plus de 5 % des suffrages au premier tour, le candidat pourra recevoir, en plus du paiement des sommes précédemment évoquées, le remboursement d'un montant forfaitaire, de la part de l'État. Il est égal à 50 % des dépenses retracées dans le compte de campagne.

Où trouvent-ils l'argent ? La plupart investissent une partie de leurs fonds personnels, voire contractent un emprunt, tablant sur le remboursement de l'État pour rentrer dans leurs frais. Chez les candidats sortants, on demande parfois aux membres du conseil municipal actuel de piocher dans leurs indemnités (l'équivalent d'un mois par exemple), pour financer la campagne à venir.

Pour un candidat sans fortune personnelle, ou ne souhaitant pas investir dans la campagne, les plafonds de remboursement sont la frontière à ne pas dépasser : au-delà, le financement est forcément à la charge du candidat. Encore faut-il – c'est le hic – avoir la certitude de franchir le seuil fatidique des 5 %…

Pierre-Éric BURDIN

LE CHIFFRE

350

À Penol, 320 habitants, le coût de la campagne électorale est à la portée du premier venu, ou presque. Pas d'affiches, pas de tracts… Jean-Pierre Barbier, candidat à sa propre succession, estime à 350 euros la somme que lui coûtera l'élection. Le prix d'impression des bulletins de vote en nombre suffisant. Cette charge financière sera partagée entre les colistiers.

Ce que l'État rembourse

Quels sont les frais remboursés par l'État dans le cadre des élections municipales ?

❑ Remboursement du coût du papier, des frais d'impression et d'affichage des documents de propagande (bulletins de vote, circulaires et affiches) : seulement dans les communes de plus de 1 000 habitants.

❑ Prestation de mise sous pli et d'envoi de la "propagande électorale" des candidats à destination des électeurs et des mairies (bulletins de vote et circulaires) : seulement dans les communes de plus de 2 500 habitants.

❑ Remboursement forfaitaire des dépenses électorales : seulement dans les communes de plus de 9 000 habitants.

Quelles sont les conditions pour obtenir le remboursement des frais liés à l'impression et à l'affichage des documents de "propagande" (bulletins de vote, circulaires et affiches) ?

Seuls les candidats dans les communes de 1 000 habitants et plus peuvent prétendre au remboursement de ces frais à condition d'avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. L'impression des bulletins de vote, des circulaires, des affiches ainsi que les frais d'affichage seront remboursés aux candidats sur la base des tarifs maxima déterminés par type de document par le ministère de l'Intérieur. Les remboursements de ces frais seront effectués par les préfectures aux candidats sur la base des factures qu'ils auront présentées après la campagne.

Entre 3 000 et 4 000 euros à Pont-de-Chéruy

Dans une ville de moins de 9 000 habitants, il n'est pas obligatoire de nommer un mandataire financier. Archives photo Le DL/Henri PORCHIER

Deux listes, deux méthodes différentes. À Pont-de-Chéruy, 5 200 habitants, le maire sortant et candidat, Alain Tuduri, comme son adversaire, Monique Ravouna, estiment que la campagne électorale leur coûtera entre 3 000 et 4 000 euros. Mais la manière utilisée pour les réunir diffère.

S'ils se retrouvent sur un point, c'est sur la distribution des tracts et des professions de foi. Elles sont faites, dans les deux camps, de manière bénévole par l'équipe candidate.

Pour financer l'impression des lettres à la population, de la profession de foi… Alain Tuduri explique que depuis le début de son mandat, en 2008, lui-même et ses adjoints ponctionnent chaque mois une petite part de leurs indemnités d'élus, afin de constituer un petit pécule qui servira à financer les 3 000 à 4 000 euros que devrait coûter la campagne. Pour les affiches, les bulletins de vote, il compte sur le remboursement de l'État.

« On fonctionne a minima »

Son adversaire déclarée, Monique Ravouna, s'est fixé le plafond de 3 500 euros comme le seuil maximal qu'elle sortirait de sa poche. « Je ne peux pas mettre plus, » dit-elle. Elle a loué un local à 250 euros par mois (le propriétaire lui a fait une réduction de 50 %). Elle a déjà dépensé 700 euros pour le site internet, fait par son fils, somme minuscule par rapport aux 3 000 euros minimum que coûte cette opération. « Quand on n'a pas de parti, on finance avec son argent, reprend-elle. On fait le maximum pour éviter d'engager des frais. On distribue nous-même les tracts. On n'en tirera que trois ou quatre différents, pas plus. Ce n'est pas énorme, on fonctionne a minima. »

Pont-de-Chéruy comptant moins de 9 000 habitants, les candidats n'ont pas obligation d'avoir un mandataire financier et de tenir un compte de campagne. Mais ils ne bénéficient pas du remboursement forfaitaire des dépenses de campagne. Uniquement celui du coût du papier, des frais d'impression et d'affichage des "documents de propagande", des bulletins de vote, circulaires et affiches. Ils peuvent percevoir des dons, en revanche, du moment qu'ils n'émanent pas d'une collectivité, d'une entreprise ou d'une association.

P.-E. B.

À Bourgoin-Jallieu, emprunts et appels aux dons

En matière de dépenses de campagne électorale, il existe un plafond. Il varie selon la taille de la commune. Si l'on se fie à la population de Bourgoin-Jallieu au 1er janvier 2013 (c'est le chiffre du 1er janvier 2014 qui sera retenu), cette somme seuil serait là de 28 719 euros pour le premier tour, et de 40 798 euros pour le second tour.

Très précis dans ses explications, le candidat PS André Borne table sur un budget de 35 000 euros maximum. Selon quelles recettes : la mobilisation, d'abord, de l'équivalent d'un mois d'indemnité des 22 élus sortants de sa formation. 16 000 euros seront ainsi versés sur le compte de la future équipe. Cette équipe a également évalué à 8 000 euros le montant des dons des sympathisants PS, Verts, Front de gauche, voire des particuliers, en sa faveur. Le reste ? Un emprunt que contractera en son nom M. Borne, d'un montant de 11 000 euros. Risqué sur le papier… André Borne prend le pari, en quelque sorte, que sa liste obtiendra plus de 5 % des suffrages, seuil minimal pour que l'État rembourse la moitié des dépenses, donc le prêt qu'il a signé.

De 3 000 à 35 000 euros

Cet argent sera attribué au paiement de cinq mois de loyer de la "maison de la campagne" récemment ouverte, aux charges associées (eau, électricité…) et, surtout, à divers documents tel le livret qu'il compte distribuer aux Berjalliens, pour notamment présenter son programme.

Candidat revendiqué "indépendant", Armand Bonnamy insiste sur la difficulté de récolter des dons, « puisque nous n'avons pas de militants ni d'appuis politiques ». Il compte donc sur le soutien « des gens que l'on connaît », à qui sera remis un reçu ouvrant droit à un crédit d'impôt. M. Bonnamy évoque aussi un prêt de « 10 000 à 12 000 euros » qu'il va passer, et qu'il pourra rembourser si sa liste obtient plus de 5 % des voix. « Si cela met la pression ? C'est normal qu'il y ait de la pression, sinon n'importe qui pourrait se présenter. » Les tracts que son équipe a commencé à distribuer (invitant par exemple à des réunions publiques) sont l'une des charges principales.

Le candidat UMP Vincent Chriqui ne donne pas de chiffres mais fait savoir qu'il contribuerait personnellement à alimenter le compte de sa campagne. S'il ne recevra pas d'aide financière de la part de l'UMP, il compte en revanche sur la capacité de son équipe à « mobiliser les militants et les sympathisants » pour percevoir des dons. « Une élection se gagne aussi sur cet aspect-ci, » estime M. Chriqui. Attentif au plafond autorisé, il ajoute qu'il ne « l'atteindra pas ».

Il ne l'atteindra pas non plus Robert Arlaud. Le candidat du Front national dépensera 3 000 euros, pris « sur ses fonds personnels ». L'argent servira à l'impression et à la distribution de tracts. La somme paraît modeste. Il explique : « Il ne faut pas oublier que l'État rembourse, donc c'est le contribuable qui paie. Il faut se conduire correctement. »

P.-E. B.

486389503